

M e m o r a n d u m

Au : Personnel de laboratoire TC
De : R. Budde

L'année 1965 nous apportera quelques changements dont j'aimerais vous parler ici.

1. La finition du Labo. 13 permettra de commencer le transfert des IEP au rez-de-chaussée du Labo. 12. On commencera par le IEP 3, en février. Les nouvelles SOM 3 et SOM 4 arriveront en janvier et février, et seront installées dans le Labo. 12. Les autres IEP et SOM suivront dans le courant de l'année 1965 et jusqu'à environ juin 1966. Le déménagement de ces appareils a été ralenti pour ne jamais immobiliser plus d'un instrument à la fois, et aussi pour pouvoir profiter du démontage de ces appareils pour y apporter des modifications et améliorations, en vue d'une augmentation du rendement (4ème transport de film pour IEP 5, 6 et 7; suivage et centrage automatique pour IEP 4, 5, 6, 7 et SOM 1 et 2; branchement de deux IEP en direct sur la nouvelle calculatrice 6600).
2. Six tables de dépouillement pour les photos de la chambre de 2 mètres (type SG 6) sont en cours de montage ou déjà prêtes. Elles seront installées au rez-de-chaussée du Labo. 13. Les autres tables, inclues celles se trouvant au premier étage au DD, seront installées au rez-de-chaussée du Labo. 11, et quelques-unes au Labo. 12 et 13.
3. Deux tables type SG 6 seront transformées en Milady par la division DD, pour pouvoir mesurer les photos de la chambre de 2 mètres (HBC 200). En plus, les Miladies existantes auront, elles aussi, une équipe de nuit pour augmenter le rendement.
4. Les salles d'expériences se trouveront aux premiers étages des Labos. 11, 12 et 13, laissant ainsi les rez-de-chaussées libres pour les appareils de dépouillement, IEP et Autogap, et la machine à développer, qui se trouve encore au bâtiment des compresseurs.

Par la même occasion, j'aimerais aussi remercier tout le monde qui a participé à l'effort pour augmenter le rendement des mesures aux IEP, tout en gardant une bonne précision. Les résultats ont montré que c'était possible, et quelques exceptions seulement, comme toujours, confirment la règle.

Voici encore quelques règles pour la mesure aux IEP, qui sont le résultat de l'expérience acquise avec les programmes de calculs actuels; des exceptions à ces règles peuvent naturellement être demandées par les physiciens et seront annoncées ou sur la fiche de mesure ou par affiche à l'instrument de mesure.

1. La mesure de quatre marques fiducielles est nécessaire. Les alignements des marques sont à éviter. Les marques doivent encadrer l'évènement à mesurer, si possible.

- 2 -

2. Ne jamais mesurer une trace courbe avec moins de 4 points par vue et plus de 7 à 9 points. Distribuer ces points régulièrement sur toute la longueur de la trace, à l'exception des traces très courbes. Eviter la mesure des portions de la trace mal visibles (fin de trace, région mal illuminée, superposition etc.).
3. Mesurer au moins un point près de l'origine de la trace sur chaque vue, en prenant ce point encore plus près si l'apex n'est pas mesuré.
4. Mesurer davantage de points sur la portion mesurée d'une trace très courbe.
5. La mesure d'une trace droite peut se faire de deux façons:
 - a) Mesure normale, sur toutes les vues disponibles, avec au moins 3 pointés par vue. Dans ce cas, la deuxième lettre de l'étiquette de la trace doit être l'une des dernières lettres de l'alphabet à partir d'une lettre limite définie par le responsable de l'expérience.
 - b) Mesure des points extrêmes sur toutes les vues disponibles, (AA et WW, par exemple) et étiquette de la trace (en l'occurrence AW) sur l'une des vues, suivie d'un pointé qui peut être pris n'importe où.

Cette deuxième méthode est à recommander pour les traces très courbes.

6. Vous pouvez mesurer chaque trace non pas seulement dans la direction "classique" en commençant par l'apex, mais aussi en commençant par la fin et en se dirigeant vers l'apex. Il n'est pas nécessaire non plus de mesurer les traces dans la même direction sur les différentes vues. Cette nouvelle méthode est parfois pratique, surtout pour la mesure des événements à haute énergie, et des longues traces, car il ne faut plus retourner à l'apex pour commencer la mesure de chaque trace.

Enfin, il faut encore mentionner le problème du changement d'équipes au IEP, à 10h, 13h, 16h, 19h, et 22h. On perd encore trop de temps à ces occasions, et c'est pour cette raison qu'il faut introduire le règlement que chaque opératrice reste à son poste jusqu'à ce que l'opératrice suivante arrive, prête à reprendre le travail. Si l'opératrice suivante est en retard de plus de 15 minutes, l'opératrice précédente peut quitter son poste, en marquant l'heure précise de son arrêt de travail dans le livre.

R. Budde